

■ Mairie Infos

Séquence travaux

Le village

Au cours du mois d'octobre, la commune a continué à enfouir les réseaux d'électricité et de téléphone.

Ces travaux permettent au-delà de l'aspect esthétique, d'éviter les coupures dues à des chutes de poteaux ou de câbles liées aux intempéries.

Nous avons eu une longue coupure l'année dernière due au décrochement d'un câble de la ligne haute tension qui alimente le village. Cette ligne va être enterrée totalement par ERDF, qui prend en charge l'intégralité du coût. Ces travaux auront lieu en mars ou avril 2015.

Soucieux d'améliorer d'abord les entrées du village, nous avons commencé par la route de Péret, et l'impasse des pins.

Dans ce même esprit, nous avons lancé l'étude pour l'enfouissement des réseaux dans l'allée de platanes.

Ces travaux sont bien subventionnés par Hérault Énergies. Cet organisme est une émanation du conseil général, il assure aussi les études et le suivi du chantier.



Le hameau

Le dernier dossier qui va être réalisé début 2015, concerne le Mas de Roujou. ERDF va changer le transformateur de 100 KVA par un de 160 KVA. Le réseau sera séparé pour alimenter le hameau avec deux alimentations. A cette occasion 80 mètres de câbles seront enfouis.

Ainsi, les coupures ou baisses de tension que nous connaissons devraient ne devenir qu'un mauvais souvenir. Le changement de transfo est pris en charge à 100 % par ERDF.

Bientôt ces fils électriques seront enfouis



■ Mairie Infos

L'équipe municipale vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, mardi à 10 h 30 au Mas de Roujou, 11 h 00 devant la Mairie.

A l'issue de la cérémonie, un buffet sera proposé à la population. Ce sera l'occasion de partager ensemble un moment de convivialité.

■ Inondations septembre 2014

Notre commune a choisi d'aider la commune de Villemagne-l'Argentière. Ce village de 432 habitants, situé au dessus de Lamalou les Bains, a été dévasté par les eaux. Les sommes seront versées au Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) pour aider les habitants : 620 euros collectés auprès de la population, 620 euros versés par la commune et 150 euros par le foyer rural.



Septembre 2014 (France infos)

A Villemagne-l'Argentière, à 7kms de Lamalou-les-Bains, les rivières débordent. Au plus fort de la crue, mercredi soir, des torrents d'eau et de boue ont dévalé les rues du village et noyé plusieurs maisons. Le village a été coupé du monde durant 5 heures, sans téléphone et sans internet.